

**Communiqué de presse**  
**Paris, le 14 juin 2018**

## **Humanis et Malakoff Médéric ont adopté le principe de leur rapprochement au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour constituer un acteur majeur de la protection sociale**

***Humanis et Malakoff Médéric ont adopté le 13 juin 2018 le principe de leur rapprochement au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ils vont à présent mettre en œuvre les procédures sociales et réglementaires préalables à l'engagement de travaux opérationnels de rapprochement en vue de constituer un acteur majeur de la protection sociale complémentaire (retraite et assurance de personnes). Les deux groupes, qui partagent des valeurs communes paritaires et mutualistes, souhaitent associer leurs atouts respectifs et leurs complémentarités afin de défendre les intérêts de leurs clients (branches professionnelles, entreprises et particuliers) et de relever les défis industriels, financiers, réglementaires et digitaux liés à la transformation de leur environnement.***

Sur la base de l'étude d'opportunité relative au rapprochement de leurs activités de retraite complémentaire et d'assurance de personnes, annoncée en mars dernier, les conseils d'administration des deux groupes de protection sociale, Humanis et Malakoff Médéric, ont adopté le 13 juin 2018 le principe de leur rapprochement au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Ils vont, à présent, mettre en œuvre les procédures sociales et réglementaires préalables à l'engagement de travaux opérationnels de rapprochement en vue de constituer un acteur majeur de la protection sociale pour la gestion de la retraite complémentaire et l'assurance de personnes (santé, prévoyance, épargne). Les conseils d'administration des deux groupes de protection sociale viennent ainsi de décider d'une démarche et d'un calendrier pour conduire ces travaux.

- Sous réserve des conclusions de ces travaux, la gouvernance du futur groupe de protection sociale serait assurée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 par une nouvelle Association sommitale et par la mise en place d'une structure de groupe prudentiel pour l'assurance de personnes (SGAM solvabilité 2). Au global, le rapprochement créerait un groupe financièrement très solide, disposant, de fonds propres combinés de 6,9 Mds d'euros et d'une solvabilité combinée de plus de 200%, sur la base des agrégats de fin 2017.
- L'organisation opérationnelle du groupe serait assurée par une mise en commun des moyens à compter de janvier 2019. Les chantiers de convergence sociale et opérationnelle s'inscriront dans un calendrier qui sera précisé dans les prochains mois.

À travers ce projet de rapprochement, la volonté de Humanis et de Malakoff Médéric est d'associer leurs atouts respectifs et leurs complémentarités pour :

- Affirmer les valeurs et la pertinence du modèle paritaire et mutualiste, garant de l'intérêt de leurs clients (branches professionnelles, entreprises et particuliers) ;
- Assurer le développement durable de leur activité commerciale et de la qualité de leur service client ;
- Renforcer leur capacité à investir dans le digital, la data et les services afin d'être toujours plus innovant ;
- Consolider la qualité et l'efficacité de la gestion et du versement des pensions en retraite complémentaire ;
- Développer leur ancrage dans l'économie sociale et solidaire et leurs engagements au service des plus fragiles.

*« Le rapprochement de nos deux groupes est une réaffirmation de la place importante que le paritarisme et le mutualisme, portés par des valeurs de solidarité, doivent plus que jamais occuper dans le secteur de la protection sociale », déclarent Pierre Steff et Frédéric Agenet président et vice-président du groupe Humanis, et Bernard Lemée et Alain Gautron président et vice-président du groupe Malakoff Médéric.*

*Thomas Saunier, directeur général du groupe Malakoff Médéric indique : « Ce projet de rapprochement va permettre de construire un groupe plus fort, confortant la pertinence de notre modèle, améliorant la protection sociale de nos clients grâce à la complémentarité de nos savoir-faire, accélérant notre capacité d'innovation et renforçant notre culture de service, grâce à l'engagement de tous les collaborateurs ».*

*« Avec Malakoff Médéric, nous avons une ambition et des valeurs communes. Nous voulons constituer un acteur majeur de la protection sociale, pour mieux servir l'ensemble de nos clients - branches professionnelles, entreprises, salariés et retraités- en assurance de personnes et en retraite complémentaire et pour offrir plus d'opportunités à nos collaborateurs », explique Olivier Mesnard, directeur général du groupe Humanis.*

### **Contacts presse**

#### **Humanis : Séverine Sollier**

01 46 84 36 98 / 06 14 84 52 34 - [severine.sollier@humanis.com](mailto:severine.sollier@humanis.com)

#### **Malakoff Médéric : Élisabeth Alfandari**

01 56 03 20 36 / 07 60 09 25 30 - [ealfandari@malakoffmederic.com](mailto:ealfandari@malakoffmederic.com)